

Tournoi de golf du conseil municipal de Magog Les organismes à but non lucratif invités à présenter leur projet

Magog, le 18 mars 2019 – Le Comité du tournoi de golf du conseil municipal de Magog fait son invitation annuelle aux organismes à but non lucratif de la région afin qu'ils posent leur candidature pour devenir l'un des organismes bénéficiaires de l'événement. Ces derniers profiteront d'une subvention puisée à même les fonds du tournoi pour mener à terme un projet qui leur tient à cœur. Les organismes intéressés ont jusqu'au jeudi 18 avril pour soumettre leur candidature. Rappelons que l'édition 2018 avait permis de distribuer 50 000 \$ parmi les six organismes bénéficiaires.

Pour participer, les organismes doivent remplir un formulaire et présenter un projet qu'ils aimeraient mettre sur pied ou encore poursuivre dans la prochaine année. Le Comité du tournoi de golf du conseil municipal de Magog évaluera par la suite les demandes, et ce, sur la base de la concordance avec les secteurs priorisés (jeunesse, famille, lutte contre la pauvreté et exclusion), la situation financière, la structure démocratique et la capacité des organismes à fournir des bénévoles pour aider le Comité à organiser le tournoi.

Le formulaire de participation est disponible au www.ville.magog.qc.ca/golf ou à l'hôtel de ville de Magog. Il doit être transmis par la poste ou en personne à l'hôtel de ville à l'attention du bureau de la Mairie et de la Direction générale ou encore par courriel à tournoigolf@ville.magog.qc.ca, au plus tard le jeudi 18 avril à 16 h 30.

Déjà, la mairesse, M^{me} Vicki-May Hamm, invite les gens à inscrire le vendredi 6 septembre 2019 à leur agenda, date de la 21^e édition du Tournoi de golf du conseil municipal de Magog.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 367

